

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Non, monsieur le président.

* * *

LA CONSTITUTION

ON DEMANDE LA RECONSTITUTION DU GROUPE TELLIER POUR QU'IL PRÉPARE UNE RÉPONSE AU LIVRE BLANC SUR LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

L'hon. Francis Fox (Blainville-Deux-Montagnes): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales, et en son absence je l'adresserai au très honorable premier ministre. A la suite de la publication du Livre blanc du gouvernement du Parti québécois sur la souveraineté-association et à la suite également du démantèlement par le très honorable premier ministre de l'unité au sein du secrétariat chargé des Relations fédérales-provinciales, de l'unité connue sous le nom de groupe Tellier, le très honorable premier ministre peut-il dire à la Chambre s'il a maintenant l'intention de reconstituer cette unité et de publier une réfutation du Livre blanc qui contient plus de propagande que de renseignements, qui traite de la Confédération comme s'il s'agissait d'un échec, qui contient plusieurs faussetés d'interprétation de l'histoire du Canada et qui ne devrait certainement pas demeurer sans réponse?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, mon gouvernement n'a pas l'intention de publier une réponse au Livre blanc. Des gestes et des propositions du gouvernement fédéral dans les mois à venir pourront continuer à démontrer aux Québécois qu'il y a maintenant un gouvernement à Ottawa prêt à considérer des changements.

Au sujet des erreurs d'interprétation de l'histoire du Canada dans le Livre blanc de la province du Québec, je ne crois pas que ce soit essentiel pour le gouvernement fédéral de les signaler dans sa propre publication.

[Traduction]

M. Fox: Le premier ministre a signalé à la Chambre vendredi dernier et une fois encore aujourd'hui dans la réponse qu'il m'a faite que les attitudes et les mesures concrètes sont plus importantes que les discours creux et que telle sera la marque que laissera son gouvernement dans la réforme constitutionnelle, mais comme le premier ministre a refusé de réunir les premiers ministres à une conférence fédérale-provinciale pour discuter des propositions immédiates en vue d'accomplir une réforme constitutionnelle, peut-il dire à la Chambre quelles sont ces mesures concrètes et comment elles seront portées à l'attention des chefs de gouvernement provinciaux, des députés et des Canadiens en général?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, nous discutons actuellement d'importants changements avec divers gouvernements provinciaux. Certaines d'entre elles sont des modifications apportées aux arrangements administratifs qui pourraient néanmoins avoir une répercussion sur la collaboration fédérale-provinciale. Dans certains autres cas, ces changements influeraient sur les relations entre le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux. Dans d'autres cas aussi, il s'agit de changements qui influeraient sur les relations entre le gouvernement fédéral et certaines provinces.

[M. Roy (Beauce).]

Les négociations ne sont pas rendues au point où il serait utile d'exposer la situation à la Chambre. J'espère que nous serons en mesure de nous entendre au sujet de certaines de ces questions à la réunion des premiers ministres. Je peux assurer au député et à la Chambre que quand nous serons rendus au point où des changements nous sembleront faciliter grandement la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, nous les exposerons à la Chambre et ailleurs.

* * *

● (1430)

[Français]

L'UNITÉ NATIONALE

ON DEMANDE D'INFORMER LES CANADIENS SUR LA CRISE CONSTITUTIONNELLE SUSCITÉE PAR LES PROPOSITIONS DU QUÉBEC

L'hon. Jeanne Sauvé (Laval-des-Rapides): Monsieur le président, au fur et à mesure que nous posons des questions au gouvernement, la position de ce dernier devient plus claire. Nous savons maintenant qu'il n'a pas l'intention de faire une campagne intensive pour le non dans la province de Québec. J'adresse ma question au très honorable premier ministre. S'il estime que le «missionnariat» n'est pas utile dans la province de Québec, est-ce qu'il a l'intention d'encourager ses ministres à voyager dans le reste du Canada pour qu'ils l'informent de la crise constitutionnelle que comporte une proposition de séparation de la province de Québec du reste du Canada, étant donné que le Livre blanc comporte des appels aux autres provinces à revendiquer une participation directe dans de nouveaux organismes Québec-Canada?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a l'intention de continuer à voyager par tout le Canada, incluant le Québec, bien sûr, pour indiquer les avantages du fédéralisme et les désavantages qui existent dans la proposition faite par le gouvernement du Québec.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT FASSE CONNAÎTRE SA POSITION CLAIREMENT SUR LES PROPOSITIONS DU QUÉBEC

L'hon. Jeanne Sauvé (Laval-des-Rapides): Étant donné que le Québec n'est pas isolé dans cette crise constitutionnelle, qu'il n'est pas isolé non plus dans les demandes qu'il fait au gouvernement fédéral pour des changements dans les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces, le très honorable premier ministre ne pense-t-il pas, malgré tout ce qu'il vient de dire, et qu'il confirme, qu'il veut seulement changer d'attitude, manifester que son gouvernement sera flexible? Nous sommes tout à fait d'accord, parce que nous sommes pour la flexibilité également. Ce que le très honorable premier ministre ne comprend pas maintenant, au fur et à mesure que la crise s'aggrave, c'est qu'il est important que le gouvernement fédéral exprime sa position publiquement et de façon très claire et précise, de manière à faire échec à la proposition du gouvernement péquiste à Québec et à sa propagande de manière que les Québécois comprennent que s'ils votent non, ils ne se condamnent pas eux-mêmes au *statu quo*.